

Comité de Pilotage CIC-CIB

Mercredi 8 juin 2015

Relevé de décisions

<u>Emetteur :</u>	M. RIVIERE	Référent technique CIC
<u>Présents :</u>	Mme LE GAL	SG
	Mme LAY	SGa / Référent promoteur CIC
	Mme MASNEUF	SGa / DRH
	Mme LOISEL	DPEP
	Mme ROBINE	DPEP
	M. DANQUIGNY	DPEP
	Mme COCOUAL	SAGED
	M. RICHARD	DPE
	M. PARIS	DPE
	Mme DANGUY	DEPAP
	Mme ENDRESS	DEFIJ2 – Adjoint référent CIC T2
	Mme BACON	DEFIJ2
	Mme EUDES	DSI2
	M. VERGELY	DEFIJ
	Mme PROD'HOMME	DEFIJ
	Mme WION	DEC
	Mme GOMES	DEFIJ1 – CSP CHORUS
	Mme VILLIGER	DE
	Mme CAILLON	DE1
	Mme HUOT-MARCHAND	DEPAP
	M. LEYOUDEC	DAAGE
	Mme DAGORN	DIFOR
	Mme BOURVIC	DAGFI / SAMD
	Mme DE BEAUCOUDREY	SG / Pôle budgétaire
	Mme LALLEMENT	SG / Pôle budgétaire
<u>Excusés :</u>	Mme LE GOFF	DSDEN50 SIB
	Mme ROLLET	DSDEN14 RH

▪ Introduction par madame la secrétaire générale

Madame la secrétaire générale a souhaité remercier l'ensemble des membres du comité de pilotage pour les résultats obtenus cette année en termes de CIC. Ces bons résultats résultent de l'implication de l'ensemble des acteurs gestionnaires des fonctions financières et de gestion administrative, ainsi que de l'investissement des cadres dirigeants qui légitiment et rendent possible cette nette avancée.

▪ Résultat de l'enquête ministérielle CIC

Comme chaque année la direction des affaires financières mène une enquête sur le déploiement du contrôle interne comptable dans les services déconcentrés. La particularité de l'enquête 2015 résidait dans l'usage par les académies de l'outil G2P. Une première remontée d'enquête par extraction de données a été réalisée par l'administration centrale le 15 mai 2015 et poursuivait deux objectifs.

D'une part de faire un bilan intermédiaire visant à évaluer la phase de prise en main par les académies de ce nouvel outil ; d'autre part, de mesurer le niveau de maturité du CIC en académie au travers de l'analyse des principaux éléments du socle CIC. (Cible minimale de mise en œuvre des outils structurants du CIC)

L'académie de Caen, pour cette année 2014-2015, affiche un bon niveau de déploiement de son dispositif global de contrôle interne.

Au niveau de l'enquête ministérielle CIC

- 92 % des AMR clés ont été déployées sur les processus du T2 (86% en 2014)
- 96 % des AMR clés ont été déployées sur les processus du HT2 (94% en 2014)

Au niveau de sa trajectoire académique CIC

- 71% des actions du plan d'action académique ont été réalisées à fin mai 2015 (60% en 2014).

▪ Reporting des contrôles

Dans sa note annuelle d'évaluation du contrôle interne pour les départements ministériels éducation nationale et enseignement supérieur et recherche, la Cour des comptes souligne une nouvelle fois une importante lacune du dispositif ministériel de CIC en matière de reporting des contrôles. Une enquête réalisée auprès de quatre académies (Grenoble, Lyon, Rennes, et Versailles) sur le degré de déploiement du dispositif de CIC dans la gestion des crédits de Titre 2, confirme également ce constat dans les services déconcentrés.

En ce qui concerne l'académie de Caen, malgré les efforts importants réalisés par les services académiques dans ce domaine, il n'existe pas d'outil de type « tableau de bord » permettant de rendre compte des résultats des contrôles (T2/HT2). En l'absence de dispositif et d'outil efficace, il n'est pas possible dans l'immédiat de mettre en place des boucles d'amélioration et le reporting susceptible de tirer pleinement le bénéfice des actions mises en œuvre et des efforts consentis.

Pour répondre à cette exigence de la cour des comptes, un outil d'aide à la collecte des anomalies au niveau des gestionnaires a été présenté en séance par le référent technique académique.

Décision 1 : Le comité décide de mettre en place dès septembre un groupe de travail sur le thème du reporting des contrôles afin de tester et d'adapter aux besoins des services l'outil présenté en séance.

▪ Gestion des habilitations des applications RH

La politique de gestion des habilitations au système d'information est un pilier de tout dispositif de contrôle interne. Il s'agit naturellement d'un point d'attention spécifique de la cour des comptes. Sur ce thème, l'académie doit s'engager à renforcer et à sécuriser sa politique de gestion des habilitations Chorus et des SIRH.

Décision n°2 : Dans le cadre de la revue des habilitations des applications RH, le comité décide d'utiliser à la rentrée l'outil conçu et développé par la DSI. La procédure devra être également formalisée. Il est également demandé de poursuivre via GDU l'actualisation de la grille des habilitations CHORUS.

▪ Memento / Formation aux aspects réglementaires et pratiques du statut de la fonction publique

La sécurisation des procédures administratives et comptables passe aussi par une amélioration des connaissances et des compétences opérationnelles des agents. Une demande de formation à destination des gestionnaires RH a été confirmée en séance sur les grands principes du statut général de la fonction publique.

Décision n°3 : Mettre en place un memento sur les aspects réglementaires et pratiques du statut général de la fonction publique (DEFIJ) – Formation envisagée pour les nouveaux gestionnaires ?

▪ Création d'un catalogue des restitutions BO

Le dispositif de contrôle interne doit permettre de sécuriser l'accès à l'information financière. L'enjeu du dispositif étant aussi d'améliorer les échanges et le partage des données/outils afin d'éviter la duplication, de favoriser la mutualisation et la coordination des efforts.

Décision n°4 : Réfléchir à une nouvelle stratégie d'accès aux restitutions des données des bases académiques par la création d'un catalogue permettant de recenser l'ensemble des documents actuellement disponibles. Un travail collaboratif (DSI / services académiques) sera conduit pour faire évoluer l'arborescence du dossier public avec une approche des répertoires par thème. Des travaux de mutualisation des requêtes devront être également engagés. En attendant, toutes les nouvelles demandes de création devront être préalablement validées par la SGa (Réfèrent promoteur CIC).

▪ Feuilles de route académique CIC / CIB

Les principales orientations de CIC/CIB pour l'année 2015/2016 ont été présentées en séance par le réfèrent technique académique (cf support du COPIL)

Prochaine réunion du COPIL académique CIC/CIB envisagée en décembre 2015